



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-103097>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-103097**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : APHP Sorbonne Université

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Ville : Paris

Code postal : 75013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons&keyWord=APHPSU&categorie=0&localisations=>

Identifiant interne de la consultation : APHPSU25-047

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cellule des Marchés

Adresse mail du contact : secretariat.cellule-marche@psl.aphp.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 142176411

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** DC1, DC2 et références similaires
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** DC1, DC2 et références similaires
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** DC1, DC2 et références similaires

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 22/10/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Enregistrement des offres et sélection des candidatures Les candidatures sont appréciées selon les exigences minimales requises suivantes : Références d'un montant et d'une technicité équivalentes sur les 5 dernières années. Jugement des offres CR1: LA VALEUR TECHNIQUE-55 pts, - 6EA : -EA1: Modalités d'exécution des tvx et notamment org. du chantier vis-à-vis des contraintes imposées par le maintien permanent de l'activité, qualité de l'organisation vis-à-vis de tous les corps d'état sur la base d'une note méthodologique-15pts -EA2: Dispositions prises pour assurer le suivi permanent des installations, lors des basculements sur la nouvelle installation et pendant toute la durée de l'opération afin de respecter la continuité de service-10pts -EA3: Liste des dispositions prises pour protéger les équipements existants pendant toute la durée des travaux et durant les livraisons des matériels-5pts -EA4:Les moyens et la méthodo de mise en œuvre des dispositifs de protection dans le cadre de la lutte contre les nuisances environnementales liées au travail en site hospitalier recevant du public sur la base d'un mémoire-5pts -EA5: Liste nominative des personnels de l'entreprise qui sont appelés à travailler sur le site avec qualifications, CV, expériences similaires et habilitations justifiant de leur capacité à réaliser les travaux du cahier des charges ainsi que les précisions sur l'organisation et la description de leur rôle dans cette opération-10pts -EA6: La documentation précise et détaillée pour chaque matériel et appareil sur la base d'un dossier technique-10pts CR2: LA VALEUR ECO -40 pts, partagé en 2EA: -EA1: Au regard du prix global et forfaitaire-30pts -EA2: La cohérence des prix dans la DPGF-10pts CR3: LA PLTQE ENVIRONNEMENTALE-5pts, partagé en 2 EA: -EA1: Dispositions techniques prévues en matière d'économie d'énergie-2pts -EA2: Dispositions prévues par les sociétés en terme d'environnement (émission, acoustique et évacuation des matériels recyclables)-3 pts

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Remplacement de l'Armoire Générale Basse Tension et de la distribution principale du Bâtiment M. Mayer de l'Hôpital Saint-Antoine du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Sorbonne Université

Code CPV principal - Descripteur principal : 45310000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Remplacement de l'Armoire Générale Basse Tension et de la distribution principale du Bâtiment M. Mayer de l'Hôpital Saint-Antoine du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Sorbonne Université

Lieu principal d'exécution du marché : Paris 75013

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La date limite de la visite obligatoire est fixée au 13 octobre 2025 à 12:00:00.

Autres informations complémentaires : La date limite pour toute question est fixée au 14 octobre 2025 à 12:00:00. Le marché contient une PSE obligatoire : Gestion Technique du Bâtiment.

Négociation : Après la date limite de réception du dossier de candidature et d'offre, le groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Sorbonne Université se réserve le droit d'engager une négociation avec l'ensemble des candidats. Modalités essentielles de financement et de paiement : L'exécution du marché sera financée par le budget du groupe hospitalier Sorbonne Université. Le paiement s'effectue selon les règles de la comptabilité publique, dans les conditions prévues au chapitre 2 « prix et

règlement » du cahier des clauses administratives générales - Travaux. En application de l'article R. 2192-11 1° du code de la commande publique relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, le délai de paiement est de 50 jours à compter de la présentation de la demande de paiement. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du Titulaire ou du sous-traitant payé directement, conformément à la réglementation en vigueur notamment aux dispositions des articles R. 2192-31 à R. 2192-36 du Code de la commande publique. Variantes : Les variantes sont interdites.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/09/2025